



Bolero

TOPIC

Investir en actions à dividendes Anno 2021

30 mars 2021

RECHERCHE : SENIOR FINANCIAL ECONOMIST KBC TOM SIMONTS



Dans ses **TOPICS**, Bolero approfondit un sujet de bourse spécifique comme une introduction en bourse, une fluctuation des prix du pétrole, mais il peut également s'agir d'un indice ou d'un secteur spécifique qu'il passe au peigne fin.

Les investisseurs du monde entier ont été confrontés à une avalanche de **chiffres trimestriels et annuels** ces dernières semaines. Outre les résultats, les invitations aux **assemblées générales** sont envoyées ces jours-ci. Contrairement à 2020, cette année n'est pas caractérisée par l'annulation des **dividendes**. En d'autres termes, les amateurs d'actions à dividendes peuvent à nouveau respirer.

Dans ce dossier, nous vous guidons dans l'univers des **actions à dividendes**. Vous y découvrirez, entre autres, les **critères** à prendre en compte pour **sélectionner** des actions à dividendes, les **pièges** éventuels et les **actions** belges et étrangères **offrant un rendement du dividende intéressant**.

Introduction

Même en période de hausse boursière, la saison des dividendes peut annoncer une période lucrative pour l'investisseur en actions un peu plus prudent. En Europe, **le rendement du dividende reste en effet largement supérieur à celui d'une obligation à 10 ans**. Dans leur quête du rendement, les investisseurs se tournent donc souvent vers les actions à dividendes. Cela n'a rien d'étonnant compte tenu du niveau actuel des taux de l'épargne et des obligations. Comme l'investisseur ne passe généralement à la caisse qu'une fois par an, **investir en actions à dividendes est une stratégie qui doit être mûrement réfléchie**.

Après le gel des dividendes de 2020 en pleine pandémie de coronavirus, **une compensation pourrait être accordée cette année**. Dans ce dossier, nous nous penchons sur la rémunération des actionnaires et plus particulièrement sur les actions à dividendes et les programmes de rachat d'actions propres.

Table des matières

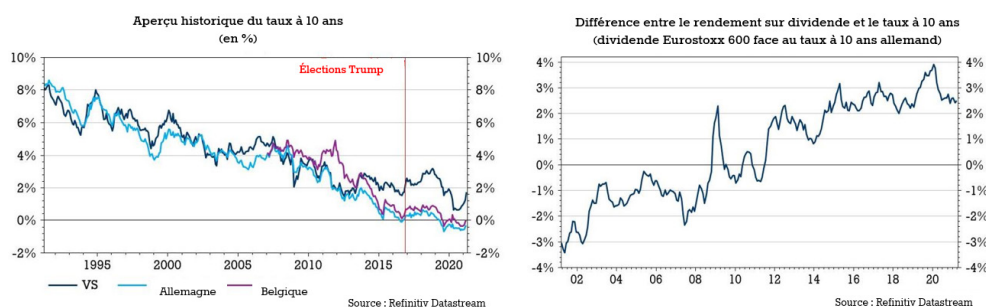
1. Climat général des taux
2. Critères de sélection des actions à dividendes
 - Cash-flows
 - Stabilité
 - Répartition sectorielle
 - Dettes
 - Les rois et les aristocrates du dividende (Dividend Kings & Aristocrats)
3. Timing
4. Numéraire ou titres
5. Programmes de rachat d'actions propres, la cerise sur le gâteau
6. Pièges
 - Dividendes extrêmement élevés
 - Fiscalité
 - Achetez ce que vous connaissez
7. Dans la pratique
 - Payeurs de dividendes dans le Benelux
 - Payeurs de dividendes internationaux
8. Conclusion

1. Climat général des taux

Les **taux sont sous pression depuis des années**, en grande partie parce que les banques centrales du monde entier visent délibérément, par leur **politique de taux bas** et de **programmes de rachats massifs, à mobiliser l'argent**. La récente hausse des taux à long terme à 1,74% aux États-Unis et à -0,23% en Allemagne ne change rien à ce scénario.

Pendant ce temps, les entreprises accumulent de plus en plus **de liquidités dans leurs bilans** depuis de nombreuses années. Cette tendance fait suite à la **digitalisation** et au glissement progressif d'un modèle industriel vers un **modèle de services**, ce qui a entraîné **une baisse de l'intensité capitaliste de la croissance**. En d'autres termes, les nouveaux clients digitaux rapportent beaucoup plus que les clients analogiques existants.

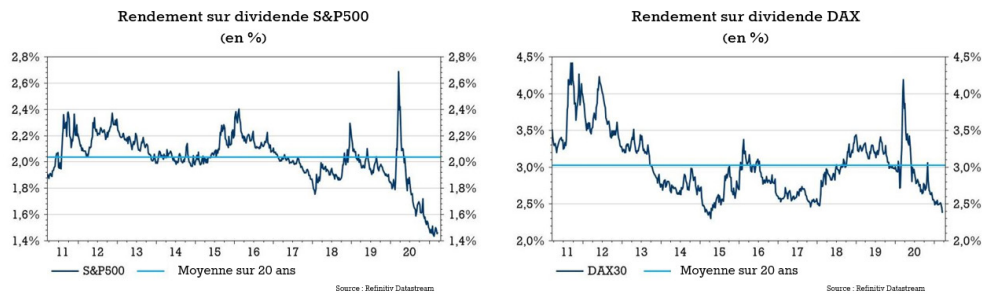
Cette **accumulation de liquidités** signifie que, depuis plusieurs années, la **croissance des dividendes** suit sans problème le rythme de la croissance bénéficiaire, qui est elle-même assez élevée. Si nous **établissons une comparaison avec les rendements à 10 ans des obligations d'État**, l'évolution est notable: la différence entre le rendement du dividende moyen des actions européennes (Stoxx 600) et le taux à 10 ans allemand n'a cessé de se creuser au cours des 20 dernières années. Alors que le rendement du dividende lui était encore inférieur d'environ 300 points de base en 2002, il le dépasse de 400 points de base. En d'autres termes, **les investisseurs sont bien mieux lotis avec des actions à dividendes qu'avec des obligations, en termes de coupons annuels**.



Baisse du rendement du dividende

L'envolée récente des cours de Bourse a eu un impact significatif sur le rendement du dividende du marché d'actions. Les cours de Bourse ont augmenté bien au-delà du taux de croissance du dividende, tantôt supprimé, tantôt abaissé. En témoignent clairement les graphiques ci-dessous, illustrant **l'évolution du S&P 500 américain et du DAX allemand**. Depuis l'éclatement de la pandémie de coronavirus, une forte tendance baissière a enfoncé **le rendement à son plus bas niveau en au moins 10 ans**.

Cette tendance a été partiellement **compensée** par le fait que de plus en plus, les entreprises reversent leurs liquidités excédentaires aux actionnaires via des programmes de **rachat d'actions fiscalement plus avantageux**. Rien qu'aux États-Unis, les entreprises du S&P 500 ont consacré entre 2017 et 2019 plus de deux milliards USD au rachat d'actions propres. En outre, les paiements de dividendes en 2019 ont atteint un montant total de 491 milliards USD, un montant record représentant une hausse de 4,7% par rapport à 2018.



Les investisseurs doivent **tenir compte du versement ou non d'une aide d'État**, souvent associée à **une restriction de la distribution de liquidités par dividendes ou programmes de rachat**. C'est notamment le cas dans le **secteur de l'aviation**, dans lequel beaucoup d'argent a été/est injecté, alors que par le passé, il reversait souvent 90% de ses cash-flows aux investisseurs.

Un an après le début du malaise économique lié au coronavirus, **il est peu probable que les entreprises ayant annoncé un dividende l'annulent**. L'an dernier, les entreprises ont ajusté leur stratégie et leur fonctionnement afin de limiter l'impact du virus. Depuis lors, **les campagnes de vaccination** tournent à plein régime, de sorte **qu'une réouverture complète de l'économie (mondiale) se profile**. Cela permet aux entreprises d'évaluer valablement leurs possibilités dans les circonstances actuelles.

2. Critères de sélection des actions à dividendes

Pour sélectionner les actions offrant une belle rémunération, les investisseurs doivent avant tout étudier l'importance du dividende escompté. Plus il est élevé, mieux c'est.

En raison de leurs cash-flows élevés, **les sociétés de services aux collectivités**, les sociétés immobilières et les **opérateurs télécoms** sont connus pour être des payeurs de dividendes réguliers. Leur rendement du dividende est généralement plus intéressant que la moyenne, mais la croissance de leur dividende se limite souvent au niveau de l'inflation. Certains écueils doivent cependant être évités afin de ne pas compromettre les revenus futurs.

Cash-flows

Verser un dividende nécessite bien entendu de **générer des liquidités** même si, dans des circonstances exceptionnelles, certaines entreprises peuvent décider de puiser dans leurs réserves plutôt que dans leur gestion. L'investisseur prudent s'assurera donc **que le dividende peut être entièrement couvert par des cash-flows libres et que ceux-ci présentent un caractère durable**. Dans le cas contraire, les entreprises risquent de sabrer les dividendes. Les entreprises assainissent

ainsi leurs finances, mais elles perdent aussi rapidement les bonnes grâces des investisseurs en actions à dividendes, ce qui n'est pas sans conséquence pour les cours de Bourse.

Stabilité

Il arrive, par exemple à la faveur d'une année exceptionnelle ou de la vente d'une division, qu'une entreprise dispose d'abondantes **liquidités excédentaires**. Les entreprises qui envisagent de verser ces liquidités supplémentaires à leurs actionnaires préfèrent ne pas augmenter de manière significative le dividende ordinaire. Elles évitent ainsi d'être pénalisées par les investisseurs si l'année d'après, elles sont contraintes de verser un dividende normal, c'est-à-dire nettement inférieur.

Il convient donc d'adopter d'emblée **une politique de paiement des dividendes claire et prédéfinie**, axée de préférence sur le versement d'un **pourcentage fixe du résultat annuel net**. Compte tenu de leurs solides antécédents, les entreprises qui versent d'appréciables dividendes génèrent une véritable relation de confiance avec les investisseurs en actions à dividendes. Cela ne veut pas dire qu'un petit extra n'est pas possible de temps à autre, mais il s'agit alors d'un **dividende exceptionnel** ou d'un **programme de rachat** d'actions propres.

Répartition sectorielle

Lorsqu'ils se constituent un portefeuille d'actions à dividendes, les investisseurs doivent également le **diversifier** sur des entreprises de **différents secteurs** versant des dividendes (relativement) élevés chaque année.

Le **malaise actuel dans le secteur aéronautique** en est un bel exemple. Cette situation dure maintenant depuis plus d'un an et va, selon toute probabilité, se poursuivre pendant un certain temps. Avec la crise du coronavirus, la flotte mondiale est à l'arrêt et les entreprises vont se trouver face à un choix difficile: **recevoir une aide de l'État** (souvent assortie de conditions empêchant le versement d'un dividende) ou y renoncer (à moins, bien sûr, de pouvoir compter sur des actionnaires très généreux, prêts à injecter de l'argent frais). Nombre d'entreprises sont en difficulté et font face à d'importantes restructurations et autres réductions d'actifs. Une nouvelle suppression du dividende est logique dans de telles circonstances.

Dettes

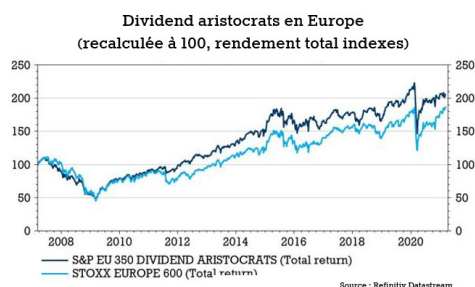
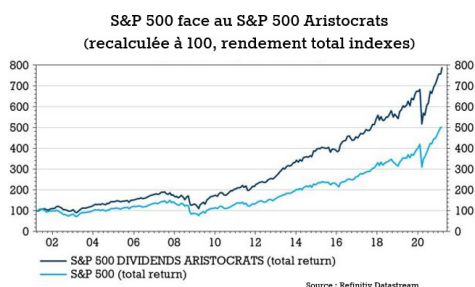
Les entreprises confrontées à un **endettement démesuré** peuvent tôt ou tard être contraintes de le réduire et donc de verser moins de **liquidités** aux **actionnaires**. Cela peut poser problème aux investisseurs qui comptent sur ces dividendes, mais cela est positif pour ceux qui privilégient croissance et stabilité.

Les rois et les aristocrates du dividende (Dividend Kings & Aristocrats)

Lors de la sélection d'actions à dividendes, il n'est pas inutile d'étudier **le parcours des entreprises** en matière de paiement de dividendes. Il est impossible de prédire leurs revenus futurs à partir du passé mais en matière de dividendes, le passé est un indicateur précieux.

- **Les Dividend Kings** sont les entreprises qui ont payé chaque année à leurs actionnaires, pendant **50 ans** au moins, **un dividende en augmentation**.
- **Les Dividend Aristocrats** sont les entreprises qui ont versé un dividende en hausse pendant **25 ans** au moins. Sur la Bourse de Bruxelles, **GBL**, **Colruyt**, **UCB** et **Sofina** figurent notamment dans cette catégorie.

Le pouvoir des dividendes ressort aussi clairement des graphiques ci-dessous, comparant **les performances des indices S&P 500 et S&P 500 Aristocrats**. Nous avons recalculé les deux indices afin de tenir compte du versement de dividendes: **il est évident que les actions à rendement battent l'indice classique**.



L'étiquette 'Dividend Aristocrats' revient aux actions américaines :

- | | |
|---|--|
| 1. 3M (ticker: MMM) | 34. General Dynamics (GD) |
| 2. A.O. Smith (AOS) | 35. Genuine Parts Company (GPC) |
| 3. Abbott Laboratories (ABT) | 36. Hormel Foods (HRL) |
| 4. AbbVie (ABBV) | 37. Illinois Tool Works (ITW) |
| 5. AFLAC (AFL) | 38. IBM (IBM) |
| 6. Air Products & Chemicals (APD) | 39. Johnson & Johnson (JNJ) |
| 7. Albemarle Corporation (ALB) | 40. Kimberly-Clark (KMB) |
| 8. Amcor (AMCR) | 41. Leggett & Platt (LEG) |
| 9. Archer-Daniels-Midland (ADM) | 42. Linde (LIN) |
| 10. AT&T (T) | 43. Lowe's (LOW) |
| 11. Atmos Energy (ATO) | 44. McCormick & Company (MKC) |
| 12. Automatic Data Processing (ADP) | 45. McDonald's (MCD) |
| 13. Becton Dickinson & Co (BDX) | 46. Medtronic (MDT) |
| 14. Brown-Forman B (BF.B) | 47. Nucor (NUE) |
| 15. Cardinal Health (CAH) | 48. Pentair (PNR) |
| 16. Caterpillar (CAT) | 49. People's United Financial (PBCT) |
| 17. Chevron (CVX) | 50. PepsiCo (PEP) |
| 18. Chubb Limited (CB) | 51. PPG Industries (PPG) |
| 19. Church & Dwight (CHD) | 52. Procter & Gamble (PG) |
| 20. Cincinnati Financial (CINF) | 53. Realty Income (O) |
| 21. Cintas (CTAS) | 54. Roper Technologies (ROP) |
| 22. Clorox (CLX) | 55. S&P Global (SPGI) |
| 23. Coca-Cola (KO) | 56. Sherwin-Williams (SHW) |
| 24. Colgate-Palmolive (CL) | 57. Stanley Black & Decker (SWK) |
| 25. Consolidated Edison (ED) | 58. Sysco (SYY) |
| 26. Dover (DOV) | 59. T Rowe Price Group (TROW) |
| 27. Ecolab (ECL) | 60. Target (TGT) |
| 28. Emerson Electric (EMR) | 61. United Technologies (UTX) |
| 29. Essex Property Trust (ESS) | 62. VF Corporation (VFC) |
| 30. Expeditors International of Washington (EXPD) | 63. W. W. Grainger (GWW) |
| 31. Exxon Mobil (XOM) | 64. Walgreens Boots Alliance (WBA) |
| 32. Federal Realty Investment Trust (FRT) | 65. Walmart (WMT) |
| 33. Franklin Resources (BEN) | 66. West Pharmaceutical Services (WST) |

3. Timing

Les investisseurs doivent également tenir compte de **certaines dates dans le paiement des dividendes**.

- La '**date d'annonce**' est **la date à laquelle le dividende est annoncé**. Elle coïncide généralement avec **la publication des chiffres annuels**. L'éventuel versement d'un dividende intérimaire accompagne la publication des résultats semestriels. Le dividende est soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale. Sans surprise, cela se passe, dans la plupart des cas, à la plus grande majorité des voix.
- Le jour de la cotation '**ex dividende**' de l'action est le jour où les investisseurs ne peuvent plus prétendre au dividende. L'action perd alors de sa valeur à concurrence du dividende brut.

CONSEIL: les clients Bolero peuvent retrouver facilement ces dates sur notre plateforme. Cherchez l'action en question dans la barre de recherche ou cliquez sur le nom de l'action dans votre portefeuille. Depuis le mini hotspot, cliquez sur 'Détails complets'. Vous y trouverez toutes les dates de dividendes dans la carte d'identité de l'action.

4. Liquidités ou titres

Le plus souvent, les dividendes sont versés **en espèces**, après prélèvement de l'impôt s'il y a lieu.

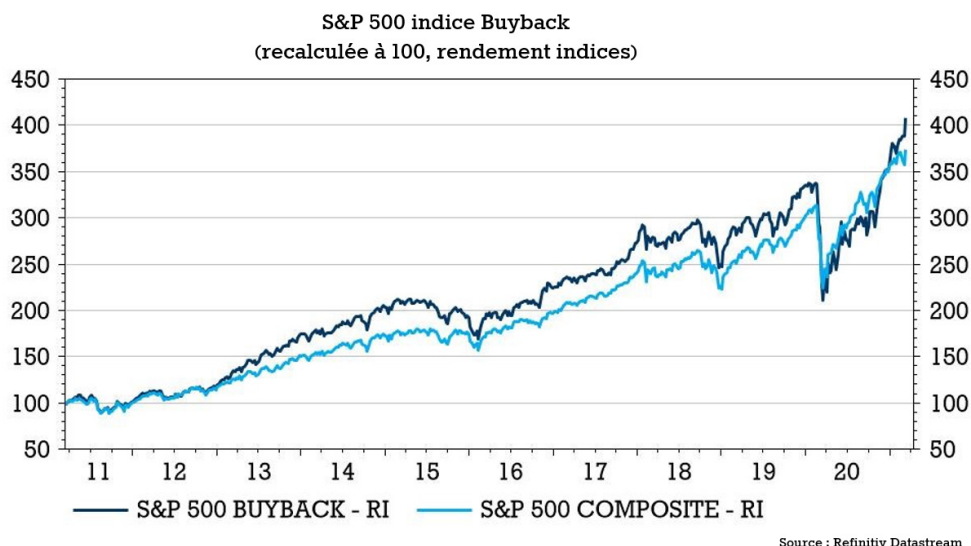
Les dividendes peuvent également être versés sous forme d'**actions**.

Dans certains cas, l'actionnaire peut décider d'être payé en numéraire ou en actions. On parle alors d'un **dividende optionnel**. Cela n'a pratiquement aucune conséquence sur le traitement fiscal, bien qu'une entreprise accorde souvent une petite ristourne aux actionnaires qui optent pour des actions, car elle conserve ainsi davantage de liquidités dans son bilan.

CONSEIL: Chez Bolero, vous pouvez par défaut faire verser vos **dividendes** optionnels en titres ou en numéraire. Définissez votre choix par défaut via le menu des paramètres de la plateforme Bolero.

5. Des programmes de rachat d'actions en tant que cerise sur le gâteau

L'an dernier, l'incertitude a incité de nombreuses entreprises à conserver leurs liquidités, ce qui leur laisse aujourd'hui une marge de manœuvre supplémentaire pour **exploiter leurs liquidités excédentaires** au bilan et racheter leurs actions. Cela est **plus intéressant fiscalement** pour les investisseurs et cela augmente automatiquement la participation des grands actionnaires. Rien qu'aux États-Unis, plus de 1 000 milliards USD d'actions propres sont rachetées chaque année, mais en Europe aussi, nous constatons un intérêt grandissant pour les **buybacks**. Les bénéfices suffisent largement pour couvrir les investissements des entreprises et le versement du dividende ordinaire. Les liquidités excédentaires peuvent alors être reversées aux actionnaires, en sus du dividende ordinaire.



Une entreprise qui rachète ses actions le fait généralement pour un montant spécifique sur une période déterminée. Le programme de rachat peut ensuite être prolongé ou non, mais cela n'est pas nécessaire, le nombre d'actions en circulation ayant été réduit de manière permanente. L'arrêt du programme de rachat n'est donc pas sanctionné par les investisseurs, contrairement à une entreprise qui verse un dividende élevé, dont la suppression est perçue comme une rupture de confiance.

Un signal fort

Le rachat d'actions propres est un signal fort du management, qui montre ainsi qu'il juge la **valorisation** de son action **attrayante**. Dans le contexte de la faiblesse actuelle des taux, les entreprises peuvent utiliser une partie des liquidités excédentaires au bilan pour financer ce rachat. Elles peuvent aussi emprunter

à très bon compte. Dans les deux cas, elles font une bonne opération. Elles économisent aussi les dividendes futurs sur les actions rachetées, ce qui dépasse de loin les intérêts manqués sur les liquidités ou la charge d'intérêts sur le crédit.

Un soutien pour les cours

En rachetant leurs actions, les entreprises en soutiennent en outre le cours, ce qui renforce leur **caractère plutôt défensif**. Mais attention, investir dans des buybackers n'est intéressant que si les actions rachetées sont effectivement **détruites**, car ce n'est qu'alors qu'il y a **création de valeur pour l'actionnaire**, le bénéfice futur de l'entreprise étant réparti sur un moins grand nombre d'actions. Même avec des bénéfices stables, il y a toujours une croissance du bénéfice par action dans ce cas. Dans les trois à quatre ans qui suivent le rachat, cela se traduit par des performances boursières en moyenne supérieures à celles des pairs du secteur.

Des entreprises de qualité

Le versement d'une part importante des bénéfices sous forme de rachat d'actions propres est souvent synonyme d'une **politique financière efficace**. Les liquidités excédentaires ne sont donc pas thésaurisées dans l'entreprise ni affectées à des projets prestigieux mais déficitaires ou à des acquisitions au prix fort. L'entreprise ne sélectionne en effet que les projets d'investissement les plus rentables. En outre, les buybackers doivent aussi leur qualité au cash-flow libre et à un rendement des fonds propres en moyenne supérieur à celui du marché au sens large.

Les programmes d'achat sont appréciés

En Europe aussi, le marché d'actions récompense les rachats d'actions propres. De tous les styles d'investissement, c'est dans le rachat d'actions propres que l'on trouve l'écart de rendement le plus marqué entre les entreprises qui réalisent un score élevé en la matière et rachètent beaucoup d'actions, et celles qui obtiennent les scores les plus faibles.

6. Pièges

Aussi intéressantes que soient les actions à dividendes, l'investisseur doit se méfier des pièges suivants.

Dividendes extrêmement élevés

Ne vous laissez pas séduire par les dividendes extrêmement élevés: ils sont généralement trop beaux pour être vrais. Le dividende élevé ne sera peut-être pas tenable à long terme. **Ainsi que nous l'avons dit, la pérennité du dividende importe plus que son montant.** Une étude de la Société Générale menée il y a

quelques années révèle que des rendements du dividende anormalement élevés sont souvent un signal d'alarme et que les entreprises réalisent généralement de piètres performances sur le marché d'actions proprement dit.

Fiscalité

Lorsque l'on compose un portefeuille d'actions à dividendes, la fiscalité est un autre élément à prendre en compte. Depuis 2017, un **précompte mobilier de 30%** est retenu sur le dividende brut. Toutefois, l'État belge prévoit depuis 2108 la possibilité de **récupérer** le précompte mobilier payé sur les dividendes de certaines actions belges et étrangères.

Pour l'année de revenus 2020 (exercice d'imposition 2021), la **première tranche de 800 EUR de dividendes est exonérée**, ce qui peut vous conférer un avantage fiscal allant jusqu'à 240 EUR. Toutefois, vous devez **demandez vous-même le remboursement** via **votre déclaration d'impôts**. Pour **les années de revenus 2020 à 2023**, l'**indexation** de l'exonération du précompte mobilier sur les dividendes est gelée et l'avantage fiscal maximal à récupérer reste de 240 EUR.

L'addition est encore plus salée dans le cas des dividendes sur les **actions étrangères**. **Avant l'application du précompte mobilier belge, l'État du pays d'origine effectue en effet lui aussi un prélèvement**. En Allemagne, par exemple, le précompte mobilier se monte à 26,375%. Un calcul rapide montre que l'investisseur percevra moins de la moitié du dividende brut initial.

Toutefois, si l'État belge a conclu une convention de double imposition avec le pays d'origine des dividendes, l'impact peut être quelque peu atténué. Vous pourrez dans ce cas bénéficier d'une **réduction du précompte mobilier** qui, en fonction du pays, sera opérée soit à la source, soit de manière à vous permettre de récupérer par la suite une partie de l'impôt payé. Pour les pays où l'on récupère une partie de l'impôt, la méthode impose un **travail administratif** considérable, si bien qu'elle ne devient intéressante qu'à partir d'un certain montant de dividende. Sachez également que votre courtier peut vous faire **payer la procédure de récupération**.

Pour l'Allemagne par exemple, la convention stipule qu'une **partie des impôts payés** peut être récupérée et qu'il ne convient de payer au final que 15% de précompte mobilier dans le pays où l'entreprise est cotée. Pour les dividendes allemands, vous pouvez donc récupérer 11,375%. Il ressort de cet exemple que d'un dividende brut de 100 EUR, il reste 59,91 EUR après récupération. L'investisseur a donc payé 40,09% d'impôts.

Dividende brut		100,00 €
Précompte immobilier allemand	26,375%	26,38 €
		73,63 €
Précompte immobilier belge	30%	22,09 €
Dividende nette		51,54 €
Récupération	11,375%	8,37 €
Cash sur le compte		59,91 €

Achetez ce que vous connaissez

Malheureusement, pour commencer à investir en actions à dividendes, il ne suffit pas de faire une sélection d'actions affichant le rendement du dividende le plus élevé et de construire votre portefeuille sur la base de celles-ci. **Il est important de connaître les activités de la société et l'état de santé du secteur.**

Prenez par exemple le secteur de la photo et du cinéma. Les sociétés qui ont raté le virage de la photographie digitale à la fin des années 1990, comme Afga-Gevaert et Kodak (ainsi que leurs actionnaires), ont mordu la poussière, ce qui a entraîné une révision à la baisse des prévisions tant de bénéfices que de dividendes. **La prudence est de mise en cas d'avertissement sur bénéfices, de modification de la politique de dividende, etc.**, mais cela vaut pour tout le monde, pas seulement pour les amateurs d'actions à dividendes.

7. Actions à dividendes dans la pratique

Payeurs de dividendes dans le Benelux

Même en période de turbulences boursières, comme l'an dernier, il existe des certitudes pour les investisseurs. Les **dividendes sont probablement moins volatils** étant donné que les entreprises veillent souvent à les **garder stables** dans le temps (et par-delà les crises de tous types). D'un autre côté, de nombreuses entreprises reversent une partie de leurs bénéfices aux actionnaires par le biais de **programmes de rachats d'actions propres** fiscalement avantageux. Elles peuvent en effet mettre ces programmes au frigo (provisoirement) plus facilement et plus rapidement.

Quelques exemples de **dividendes annoncés récemment en Belgique et aux Pays-Bas** :

- **Ageas** prévoit un dividende en numéraire de 2,65 EUR par action, ce qui représente un rendement brut de 5,6%.
- **TINC** a récemment confirmé son ambition de distribuer un dividende brut de 0,52 EUR par action, ce qui représente un rendement de 4,2% au moment de la publication.
- **Proximus** est connu pour être un bon payeur de dividendes et n'entend pas changer cette habitude. L'entreprise envisage un dividende de 1,2 EUR par action sur les résultats de 2021 et 2022, comme pour l'exercice 2020.
- **PostNL** propose un dividende de 0,28 EUR pour l'exercice 2020. Pour 2021 et 2022, ce montant sera d'au moins 0,29 EUR par action.
- **Boskalis** prévoit un dividende brut de 0,5 EUR, soit un rendement d'environ 2%.
- **Resilux** propose un dividende brut inchangé de 3 EUR par action.

- **D'Ieteren** relève son dividende de 1 à 1,35 EUR.
- **ASM International** augmente son dividende de 33%, à 2 EUR par action.
- **BE Semiconductor** relève son dividende de 68%, à 1,7 EUR par action.

Le dividende proposé reflète un ratio de distribution par rapport au revenu net de 94%.

	Société	Cours	Dividende (nominal)			Dividende (brut %)		
			2019	2020	2021	2019	2020	2021
1	Befimmo	€ 33,40	3,45	3,45	3,45	10,33%	10,33%	10,33%
2	NN Grupa	€ 40,76	2,21	3,57	2,33	5,39%	8,77%	5,69%
3	Ascendio	€ 45,50	3,50	3,65	3,75	7,69%	8,02%	8,24%
4	Interwest Offices & Warehouses	€ 20,10	1,50	1,53	1,34	7,46%	7,61%	6,66%
5	Roularta	€ 14,60	0,50	1,00	0,50	3,42%	6,85%	3,42%
6	Gd City Retail	€ 11,85	0,80	0,80	0,80	6,75%	6,75%	6,75%
7	Leasinvest RE	€ 78,00	5,25	5,25	5,25	6,73%	6,73%	6,73%
8	Proximus	€ 18,26	1,50	1,20	1,20	8,21%	6,57%	6,57%
9	Telenet	€ 34,16	1,87	2,15	2,10	5,47%	6,28%	6,15%
10	Ageas	€ 50,88	2,45	2,55	2,70	4,82%	5,01%	5,31%
11	Gimv	€ 51,50	2,50	2,50		4,85%	4,85%	0,00%
12	Aedifica	€ 75,90	2,50	4,60	3,37	3,32%	6,08%	4,44%
13	Océfinimmo	€ 123,80	5,60	5,80	6,00	4,52%	4,68%	4,85%
14	Koninklijke KPN	€ 2,57	0,14	0,13	0,14	4,81%	4,53%	4,74%
15	ForFarmers Group	€ 5,55	0,25	0,26	0,27	4,79%	4,50%	4,67%
16	Home Invest Belgium	€ 110,50	4,85	4,95	5,05	4,39%	4,48%	4,57%
17	Atenor	€ 56,00	2,20	2,42	2,54	3,93%	4,31%	4,53%
18	Immobel	€ 66,40	2,65	2,83	3,02	4,01%	4,27%	4,54%
19	Ahold Delhaize	€ 23,50	1,02	0,98	0,90	4,34%	4,17%	3,83%
20	TING	€ 12,20	0,50	0,50	0,51	4,08%	4,14%	4,20%
21	Randstad	€ 60,72	4,16	2,26	3,24	6,84%	3,71%	5,34%
22	AEGION	€ 4,04	0,28	0,15	0,22	7,03%	3,71%	5,32%
23	Van de Velde	€ 27,10	1,00	1,00	1,00	3,69%	3,69%	3,69%
24	Ter Beke	€ 113,00	4,00	4,00	4,25	3,54%	3,54%	3,76%
25	Solvay	€ 104,55	3,75	3,75	3,75	3,52%	3,52%	3,52%
26	PostNL	€ 3,37	0,08	0,14	0,20	2,32%	4,14%	5,92%
27	Care Property Invest	€ 25,10	0,77	0,80	0,87	3,07%	3,19%	3,55%
28	Monte	€ 89,30	2,80	2,83	2,96	2,80%	3,17%	3,32%
29	Xion	€ 46,90	1,30	1,36	1,52	2,77%	2,90%	3,25%
30	EVS Broadcast Equipment	€ 17,66	0,50	0,50	1,00	2,83%	2,83%	5,66%
31	Belkairt	€ 35,62	0,35	1,00	1,00	0,98%	2,81%	2,81%
32	Vopak	€ 41,55	1,15	1,15	1,25	2,77%	2,76%	3,00%
33	Warehouses De Pauw	€ 27,26	0,74	0,74	0,85	2,71%	2,71%	3,12%
34	Shurgard	€ 39,10	0,95	1,06	1,08	2,43%	2,71%	2,76%
35	BE Semiconductor Industries	€ 63,40	1,01	1,70	2,07	1,59%	2,68%	3,26%
36	Orange Belgium	€ 22,75	0,60	0,60	0,70	2,64%	2,64%	3,08%
37	Melexis	€ 84,05	1,30	2,20	1,90	1,55%	2,62%	2,26%
38	Colruyt	€ 50,18	1,22	1,22	1,35	2,43%	2,43%	2,69%
39	SBM Offshore	€ 15,66	0,37	0,37	0,37	2,36%	2,36%	2,36%
40	Econocom Group	€ 3,30	0,09	0,08	0,08	2,85%	2,34%	2,37%
41	VGP	€ 138,60	3,25	3,00	6,19	2,34%	2,17%	4,47%
42	Recticel	€ 12,26	0,24	0,26	0,27	1,96%	2,12%	2,20%
43	Intertrust Group	€ 14,24	0,30	0,30	0,53	2,11%	2,11%	3,69%
44	Akzo Nobel	€ 74,40	1,90	1,95	2,00	2,01%	2,07%	2,12%
45	Elia Group	€ 89,30	1,69	1,72	1,75	1,89%	1,92%	1,96%
46	Smartphoto Group	€ 31,20	0,55	0,60	0,66	1,76%	1,92%	2,12%
47	Resilux	€ 166,50	3,00	3,00	3,45	1,80%	1,80%	2,07%

Source : KBC Securities (8/03/2021)

La liste ci-dessous présente les actions du Benelux suivies par KBC Securities qui **paient un coupon brut de 2% ou plus** (sur la base du cours de clôture du 19 mars 2021) pour l'exercice 2020. Ces chiffres ne concernent que les dividendes totaux (en numéraire et dividende optionnel, dividendes intérimaires déjà payés compris) et ne tiennent pas compte des programmes de rachat d'actions propres. Cela veut dire que certaines entreprises affichent **un rendement total plus élevé que celui indiqué ci-dessous**.

Payeurs de dividendes internationaux

Pour avoir une vision un peu plus large des rendements du dividende des entreprises en dehors du Benelux, nous avons examiné **le rendement du dividende brut estimé des actions de l'Euro Stoxx 50**. La liste va du dividende le plus élevé au dividende le plus faible et a été complétée par le rendement du dividende moyen ces

5 et 10 dernières années.

	Société	Dividende % (2020)	Dividende % (moyenne sur 5 ans)	Dividende % (moyenne sur 10 ans)
1	Total SE	6,60%	5,90%	5,80%
2	BASF SE	4,70%	4,50%	4,10%
3	Allianz SE	4,60%	4,70%	4,60%
4	Engie SA	4,60%	5,00%	4,20%
5	Enel SpA	4,40%	4,30%	5,10%
6	Sanofi SA	4,10%	3,90%	3,90%
7	Bayer AG	3,90%	3,60%	3,00%
8	Muenchener Re	3,80%	4,50%	4,80%
9	Eni SpA	3,60%	6,70%	6,50%
10	Kone Oy	3,50%	3,30%	3,20%
11	Volkswagen AG	3,40%	2,30%	2,30%
12	Koninklijke Ahold Delhaize NV	3,40%	3,10%	3,20%
13	Danone SA	3,40%	2,90%	2,80%
14	AXA SA	3,30%	5,40%	5,10%
15	Bayerische Motoren Werke AG	3,30%	4,50%	3,80%
16	Vonovia SE	3,20%	3,10%	2,80%
17	Deutsche Post AG	3,10%	3,40%	3,70%
18	Unilever NV	2,80%	2,90%	3,50%
19	Siemens AG	2,70%	3,50%	3,50%
20	ORH PLC	2,50%	2,50%	2,50%
21	Iberdrola SA	2,50%	4,40%	5,20%
22	Vinci SA	2,40%	2,80%	3,40%
23	Deutsche Boerse AG	2,30%	2,40%	3,20%
24	Air Liquide SA	2,20%	2,30%	2,40%
25	BNP Paribas SA	2,20%	4,50%	4,00%
26	Vivendi SE	2,20%	5,10%	5,90%
27	Schneider Electric SE	2,10%	2,50%	2,90%
28	Daimler AG	1,90%	5,20%	4,70%
29	SAP SE	1,80%	1,40%	1,50%
30	Koninklijke Philips NV	1,60%	2,40%	3,10%
31	Linde PLC	1,60%	1,80%	1,80%
32	Kenia SA	1,80%	1,80%	2,20%
33	L'Oréal SA	1,30%	1,70%	1,80%
34	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1,10%	1,80%	2,00%
35	EssilorLuxottica SA	0,90%	1,20%	1,20%
36	Pernod Ricard SA	0,90%	1,80%	1,80%
37	Anheuser Busch Inbev SA	0,70%	3,20%	2,80%
38	ASML Holding NV	0,50%	0,90%	1,00%
39	Safran SA	0,40%	1,40%	1,70%
40	Nokia Oy	0,00%	3,20%	3,60%
41	Adidas AG	0,00%	1,00%	1,40%
42	Deutsche Telekom AG	0,00%	4,20%	5,00%
43	Intesa Sanpaolo SpA	0,00%	6,40%	5,00%
44	Banco Santander SA	0,00%	5,70%	7,50%
45	Airbus SE	0,00%	1,40%	1,50%
46	Industria de Diseño Textil SA	0,00%	2,40%	2,30%
47	Amadeus IT Group SA	0,00%	1,60%	1,80%
48	ING Groep NV	0,00%	4,60%	4,60%
49	Adyen NV	0,00%	0,00%	0,00%

Ni Prosus ni Adyen ne versent de dividendes, préférant utiliser les liquidités disponibles pour investir dans la croissance, l'innovation ainsi que la recherche et le développement.

Conclusion

Il est donc permis d'affirmer que les **investisseurs en actions à dividendes** dégagent historiquement – à tout le moins, sur la base des performances des Dividend Aristocrats par rapport à l'indice classique – **un rendement supérieur à la moyenne**.

Cela n'a rien de très étonnant dans la mesure où les entreprises qui versent un dividende sont **généralement des entreprises matures**, dont la croissance est peut-être moins soutenue, mais qui **génèrent d'abondantes liquidités**. Cela offre des possibilités, en matière tant de réinvestissement que de distribution.

Pour les investisseurs, il s'agit donc d'un segment qui n'a certainement rien à

envier aux actions, souvent plus branchées et affichant (temporairement) une croissance plus rapide. **Car en un certain sens, les actions à dividendes font mieux que les valeurs technologiques.** Ainsi, **une combinaison des deux** est une stratégie qui peut certainement être envisagée dans tout portefeuille. Et ce, avec **une préférence pour les actions belges**, sur lesquelles les investisseurs particuliers ne sont redevables **qu'une seule fois du précompte mobilier**.

Mentions légales

Bolero est la plateforme d'investissement simple exécution de KBC Bank SA et est indépendante de tous les autres services de placement qui peuvent être fournis par KBC Bank SA.

Copyright © KBC Bank SA/Bolero. Tous droits réservés. Ces informations ne peuvent en aucun cas être publiées, remaniées ou reproduites sous quelque forme que ce soit. Les droits de propriété intellectuelle de la présente publication reviennent à KBC Bank SA, à des entités qui y sont liées ou à des tiers. Toute violation de ces droits est interdite. Sous réserve d'autorisation expresse, écrite et préalable de l'auteur ou de ses ayants droit, toute transmission, vente, diffusion ou reproduction de la publication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite.

Cet article est une publication de KBC Bank S.A. (Bolero). L'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) est l'autorité de contrôle compétente pour cette activité.

Cette publication ne relève pas de la « recherche en investissement » telle que visée par l'Arrêté royal du 3 juin 2007 portant les règles et modalités visant à transposer la directive concernant les marchés d'instruments financiers. Elle consiste en une communication publicitaire, de sorte que les prescriptions légales destinées à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissements ne sont pas d'application. Bolero ne garantit en aucune façon que les instruments financiers traités vous conviennent. Bolero ne donne ici aucun conseil en investissement spécifique et personnalisé. Vous portez par conséquent l'entière responsabilité de l'utilisation que vous faites de cette publication.

Les gestionnaires de fonds de KBC AM peuvent effectuer des transactions sur l'instrument financier concerné avant la diffusion des recommandations. La rémunération des collaborateurs ou des préposés employés par KBC Securities et chargés de l'établissement des recommandations n'est pas liée à des transactions de banques d'affaires de KBC Securities. Les rendements des instruments financiers, indices financiers ou autres actifs évoqués dans cette publication sont des rendements obtenus par le passé. Ils ne constituent dès lors aucun indicateur fiable pour les rendements futurs. Il ne peut être garanti que les scénarios, les risques et les prévisions présentés reflètent les attentes du marché, ni qu'ils se réaliseront effectivement. Les prévisions sont fournies à titre purement indicatif. Les données figurant dans cette publication sont générales, purement indicatives et sujettes à modification.

Si les résultats des actifs financiers évoqués sont libellés dans une autre devise que l'euro, il se peut que le rendement soit supérieur ou inférieur en raison des fluctuations de change. Les informations communiquées représentent l'analyse de l'auteur à la date mentionnée. Si les informations sont basées sur des sources jugées fiables par l'auteur, Bolero ne peut garantir leur pertinence, leur exhaustivité, ni qu'elles soient à jour ; il se peut qu'elles soient incomplètes ou abrégées. L'auteur peut se référer à d'autres publications du groupe KBC (par ex. de KBC AM ou Market Research) ou de tiers. KBC Bank SA ne peut être tenue responsable de l'inexactitude ou de la non-exhaustivité éventuelle de certaines données contenues dans ces publications. Les clauses de non-responsabilité figurant dans les publications de KBC AM ou d'autres publications auxquelles il est fait référence sont également d'application.

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de KBC Bank SA (centre Bolero). La présente publication est soumise au droit belge et relève de la compétence exclusive des tribunaux belges. Pour certains éléments essentiels des recommandations d'investissement (dont le règlement de conflits d'intérêts), nous vous renvoyons aux « Directives générales relatives aux recommandations d'investissement de KBC Asset Management » disponibles sur le site www.kbcam.be/actions et aux « Disclosures » consultables sur le site www.kbcsecurities.com/disclosures. En ce qui concerne les recommandations susmentionnées, des informations spécifiques en matière de conflits d'intérêts sont disponibles sur www.kbcsecurities.be/disclosures.

Investir en actions comporte d'importants risques et incertitudes. Les investisseurs doivent être en mesure d'assumer le risque économique d'un investissement et la perte totale ou partielle du capital investi.